

Prescrit le	Adopté le	Approuvé le
18 janvier 2005	11 janvier 2011	15 décembre 2011

3ème modification prescrite le 27 mai 2019  
3ème modification approuvée le 20 février 2020

Echelle : 1/2500

Date : février 2009

Vu pour être annexé à la délibération du  
Le Président,



**Légende**

Zone UAa : Zone urbaine du Bourg	Emplacement réservé
Zone UAab : Zone urbaine de Pinçon	Espace boisé classé
Zone UB : Zone urbaine de type pavillonnaire	Recensement des éléments remarquables du paysage au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme
Zone 1AUa : Zone à urbaniser	Servitude de nuisances sonores de l'A89
Zone 1AUb : Zone à urbaniser	Limite parcellaire
Zone 2AU : Zone à urbaniser à long terme	Bâti
Zone A : Zone agricole	Lac et piscines
Zone Ah : Secteur d'habitat en zone agricole avec constructibilité limitée	
Zone N : Zone naturelle	
Zone Ne : Zone naturelle à vocation d'équipements	
Zone Nh1 : Secteur d'habitat en zone naturelle avec constructibilité limitée	
Zone Nh2 : Secteur d'habitat en zone naturelle avec constructibilité limitée	
Zone Nh3 : Secteur d'habitat en zone naturelle avec constructibilité limitée	

N Opération	Désignation de l'opération	Bénéficiaires	surfaces approximatives
1	Aménagement d'un chemin doux reliant le Bourg à Pinçon, le long de la RD120	Commune	915 m²
2	Aménagement d'un espace vert pour requalifier l'entrée du bourg	Commune	1 297 m²
3	Réalisation d'une nouvelle voie d'accès permettant de relier la future zone 2AU à la RD120	Commune	1 894 m²
4	Réalisation d'une aire de stationnement et aménagement des abords de la RD120	Commune	1 615 m²

